

Type Diplôme : Master M1 & M2

COMPOSANTE	ELMI	ELMI_Antenne
MENTION	Innovation, entreprise et société	
CODE DIPLÔME	IMIES18	
Session M1	Session Unique	
Session M2	Session Unique	
Régime d'inscription	Initiale Hors-Apprentissage / Formation Continue / Formation Permanente	Contrat d'Apprentissage/ Contrat de Professionnalisation

Parcours Type en Master 1		Parcours Type en Master 2	
Développement Industriel		Développement Industriel	
Heures Maquette Année 1	Heures Valorisées Année 1	Heures Maquette Année 2	Heures Valorisées Année 2
649,5	586,5	649,5	649,5

COMPENSATION

Les MCC déterminent le mode de compensation entre UE, semestre et année ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire.

Obtention des UE

Chaque UE est définitivement acquise dès lors que l'étudiant(e) y a obtenu la moyenne générale (moyenne supérieure ou égale à 10/20). Au sein de chaque UE, il y a compensation entre les ECUE.

Obtention du Semestre

Non concerné

Obtention de l'Année

Chaque année du Master est validée dès lors que l'étudiant(e) a obtenu la moyenne générale (moyenne supérieure ou égale à 10/20) entre toutes les unités d'enseignement.

Note éliminatoire/ Note seuil

Une note inférieure à 8/20 est éliminatoire au PPR 4 (Projet professionnel et de recherche 4).

REDOUBLEMENT

En fin de première année de Master, le jury d'année se prononce sur l'admission à poursuivre de l'étudiant(e), au sein de la Mention, en précisant le parcours.

Décision : admis à poursuivre au sein de la mention IES... dans le (s) parcours: 1 ou parcours 2 (si plusieurs options proposées).

Textes réglementaires

[Arrêté du 30 juillet 2019 relatif au diplôme national de licence](#)

[Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master](#)

